

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

## Séance du 7 Novembre 2008

Le sept novembre deux mille huit, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX-PUISEAUX sous la présidence de Monsieur Pierre JACQUIS.

Présents : Pierre JACQUIS, Francis LAMBERT, Yves PHILIPPE, Olivier PARISOT, Jacques CHAMPAGNE, Laurent MATHIRON, Ysabel PLUSQUELLEC, Gérard HOTTE, Joël LAGOGUEY.

Pouvoir : Catherine DIENNE donné à Pierre JACQUIS  
JEAN François CHERREY donné à Yves PHILIPPE

Secrétaire de séance : Yves PHILIPPE

\*\*\*\*\*

### **1/ ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Ligne de Trésorerie Interactive**

Monsieur le Maire explique que la Ligne de Trésorerie Interactive utilisée pour la première tranche des travaux va échoir le 15 novembre 2008 et qu'il est nécessaire de reconduire cette Ligne de Trésorerie pour la fin des travaux de la première tranche et pour ceux de la deuxième tranche.

Le taux actuel est T4M + 0,19%

Le taux proposé est Taux EONIA + 1,30%

La reconduction de cette Ligne de Trésorerie Interactive est **ACCEPTEE** à l'unanimité au taux proposé, par le Conseil Municipal.

### **2/ ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : Avenant Lot N°1**

Monsieur le Maire précise qu'un Avenant au marché avec l'Entreprise Schmit est nécessaire pour le LOT N°1. En effet, compte tenu de la faible perméabilité du terrain du lot N°1, des fouilles supplémentaires ont été nécessaires ce qui induit un montant du marché modifié comme suit:

|                       |                          |
|-----------------------|--------------------------|
| Montant initial       | 157 524,00 € HT          |
| Travaux en supplément | 12 397,00 € HT (AVENANT) |
| Total LOT N°1 HT      | 169 922,00 € HT          |

**Total LOT N°1 TTC 179 270,00 € TTC**

L'avenant est **ACCEPTE** à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire présente le bilan financier global pour chacun des lots de la Tranche N°1.

|   |      |               |
|---|------|---------------|
| LOT N°1 : + 7,87 %  | soit | +12 397 € HT  |
| LOT N°2 : - 10,63%  | soit | - 15 919 € HT |
| LOT N°3 : - 0,22%   | soit | - 342 € HT    |
| <b>TOTAL 3 LOTS :- 3 179 € HT par rapport aux résultats de l'appel d'offre.</b> |      |               |

### **3/ INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER DE CHAOURCE**

Monsieur le Maire présente la nécessité de décider du taux d'indemnité du Trésorier de Chaource, M. GRIMONT ainsi que du montant de l'indemnité de « confection des documents budgétaires » de 30 à 45 €.

Il est **DECIDE** à l'unanimité par le Conseil Municipale de choisir  
le taux de 100 % pour l'indemnité du Trésorier  
le montant de 30 € pour l'indemnité de « confection des documents budgétaires »

### **3/ COMMISSIONS COMMUNALES**

Deux membres sont à ajouter dans les COMMISSIONS COMMUNALES :

- M. Jean Barbry dans la COMMISSION FORET
- M. Olivier Parisot dans la COMMISSION BATIMENTS ET VOIERIE

### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

#### **SALLE CULTURELLE DU LAVOIR**

L'architecte choisi SICHR prépare actuellement de Dossier de Consultation des Entreprises pour lancer l'appel d'offres entreprises.

Il doit aussi faire des propositions pour un aménagement d'un parking autour du lavoir.

#### **FORET VENTE DE BOIS**

Deux ventes sont prévues : 22 000 € et 12 500 € vendu à NT BOIS